

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2021

Le douze octobre deux-mille vingt-et-un, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à la mairie en salle de conseil municipal, sous la présidence de M. PILLERI Angelo, suite à la convocation adressée à tous les membres le six octobre deux-mille vingt-et-un.

Monsieur le Maire salue l'assemblée et souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil Municipal présents. Il ouvre la séance à 18 heures 30.

Etaient présents : Mickaël FEGA, Angelo PILLERI, Éric DIDILLON, Vincent THUET, Elodie MADAULE, Nathalie SPECKER, Sandra CANCELLIERE, Jacqueline ERBLANG, Jean-Marc BIECHERT, Franck WANNER, Charlotte HAAB, Gilbert SIMON.

Absent excusé : Daniel SECCI (procuration à Éric DIDILLON)

Ordre du jour

- 1. Approbation du PV de la séance du 6 septembre 2021**
- 2. ONF : intervention de M. Philippe ZIPPER Agent Patrimonial**
- 3. Urbanisme**
- 4. Matériel roulant communal**
- 5. Finances**
- 6. Divers**

1. Approbation du PV de la séance du 6 septembre 2021

Le procès-verbal de la séance du 6 septembre 2021 n'ayant suscité aucun commentaire celui-ci a été adopté à l'unanimité.

2. ONF : intervention de M. Philippe ZIPPER Agent Patrimonial

Lors de la séance du Conseil Municipal du 6 septembre 2021, les élus n'avaient pas souhaité valider le programme des travaux d'exploitation établi par l'ONF pour l'année 2021.

Les Conseillers avaient demandé à M. ZIPPER Philippe remplaçant intérimaire de l'agent dédié à notre Commune, de bien vouloir fournir quelques explications sur le choix des arbres à couper et sur la forêt de Wentzwiller en général.

M. ZIPPER Philippe s'est déplacé en Mairie pour une intervention pendant la séance du Conseil Municipal afin d'éclaircir et de débroussailler ce sujet vaste et compliqué pour les non-initiés.

Il explique aux élus que le programme d'aménagement de la forêt communale est voté pour 20 ans. Ce programme a pour but de définir la nature et l'importance des

coupes ainsi que des travaux à entreprendre jusqu'en 2032 afin d'assurer la pérennité de notre forêt.

Il explique que cette dernière est riche et variée en essences.

Elle contient beaucoup de chênes, essence noble, de lumière et lucrative pour une commune.

L'ONF prend beaucoup de soin et assure un travail consciencieux lors de la décision de coupes de bois. Elle souhaite garder une forêt « mélangée », ainsi, toutes les essences de bois sont gérées de façon à pérenniser la forêt communale.

Le chêne, le hêtre (touché par la sécheresse de ces dernières années), le charme (surtout dans sa qualité de bois de chauffage), le frêne (atteint par la maladie) etc...

M. ZIPPER informe que l'intervention de cette année est importante notamment concernant les bois secs (chablis).

Suite à son intervention très instructive, les élus remercient l'intervenant et acceptent la signature du programme des travaux d'exploitation et l'état prévisionnel des coupes en observant cependant le souhait de maintenir les hêtres destinés à la coupe en place exception faite des arbres malades.

3. Urbanisme

Certificat d'urbanisme

Maître Jean-Jacques JEHL 9 Croisée des Lys 68300 SAINT LOUIS :

Section 12 parcelles 321/48 et 322/48 pour une contenance de 445 m²

Pour une maison située 5 rue de Buschwiller à WENTZWILLER.

SCP HEIM-CHASSIGNET et BROGLE 11 Route de Thann 68130 ALTKIRCH :

Section 9 parcelle 248/114 pour une contenance de 620 m²

Pour une maison située 16 rue des Prés à WENTZWILLER.

Droit de préemption

M. & Mme YARDMICI Mürsel 5 rue de Buschwiller 68220 WENTZWILLER :

à

M. & Mme HEINTZ Xavier 17 rue de Sierentz 68330 HUNINGUE.

Déclaration préalable

M. KELLERHALS Jean-Christophe 17 rue de Buschwiller 68220 WENTZWILLER :

Pour la construction d'une piscine.

M. SIMON Gilbert 12 rue Principale 68220 WENTZWILLER :

Pour un ravalement de façade.

Permis de construire

Mme DJORDJEVIC Jana 22 rue de Saint-Louis 68220 WENTZWILLER :

Pour la construction d'un garage.

Mme REINHARD Kathrin 1 rue de Hagenthal 68220 WENTZWILLER :

Pour la réhabilitation de sa maison d'habitation.

4. Achat matériel roulant communal

★ Délibération n° 1 :

Objet : Achat matériel roulant communal

M. le Maire rappelle au conseiller le projet d'achat de matériel roulant pour la commune dans le but d'économiser les coûts d'élagage et de fauche annuels.

Après réflexion et consultation, il a été décidé d'acquérir :

- 1 tracteur de marque John Deere 3033 R
- 1 épareuse Ferri

Afin de financer ces achats, la société HAAG propose un prêt à taux zéro, sur 4 ans

Décalage première échéance : 6 mois

Montant Hors ADE : 8'740,00 €

Montant Hors ADE des échéances suivantes : 8'800,00 €

Frais de dossier : 110,00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

DECIDE d'acquérir auprès de la société HAAG :

- un tracteur compact John Deere 3033 R pour un montant de 29'100,00 € H.T.
- une épareuse Ferri pour un montant de 10'800,00 € H.T.

VALIDE la reprise de la tondeuse John Deere pour un montant de 5'000 € H.T.

VALIDE le financement à taux zéro auprès de la concession HAAG via John Deere Financial.

AUTORISE M. le Maire à signer le contrat ou tout autre document relatif à ce financement et à ces achats de matériel.

★ Délibération n° 2 :

Objet : Vente du vieux tracteur Deutz appartenant à la commune

M. le Maire explique aux élus que le vieux tracteur Deutz n'est plus utilisé par la commune et qu'il serait judicieux de le vendre.

Sur proposition du Maire, et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal,

DECIDE de vendre le tracteur DEUTZ au prix de 1'300,00 €.

5. Finances :

Dans un souci de transparence et de respect de ses engagements, la municipalité expose un bilan financier sur 9 mois afin de comparer budget et réalisé.

M. THUET Vincent explicite un bilan complet par chapitre et par article en Fonctionnement et en Investissement.
Il estime que nous suivons tout à fait le budget et que nous ne devrions pas avoir de surprise au regard des chiffres actuels.

6.Divers

Courrier à M. le Président de la République française

M. PILLERI Angelo fait part aux élus de sa déception par rapport à ses supérieurs directs. Ses demandes de rendez-vous avec Messieurs les Préfet ou Sous-préfet, sont restés sans retour et ses courriers à M. le Procureur sans réponse.

Aussi a-t-il décidé d'en informer sa hiérarchie la plus haute en écrivant une lettre ouverte directement à M. le Président de la République française, dans laquelle il fait part de ses inquiétudes quant au pouvoir des maires des petites communes rurales et du manque de soutien à ces derniers.

Les élus découvrent ce courrier et soutiennent l'action du premier magistrat en espérant qu'il lui soit donné une suite favorable.

Remerciements

M. le Maire donne lecture des remerciements de Richard WANNER pour les bons cadeaux reçus à l'occasion de ses 90 ans.

M. SCHNEEBERGER Ricardo est également passé en Mairie pour remercier le Conseil pour le bon restaurant reçu à l'occasion de leurs noces d'or.

Agenda des élus

Plusieurs rendez-vous sont à noter dans l'agenda des conseillers :

19/10/2021 : réunion de la commission urbanisme

25/10/2021 : organisation d'une réunion de réflexion quant à la décoration de Noël.

11/11/2021 : dépôt d'une gerbe et mise en place d'une nouvelle plaque commémorative au monument aux morts.

16/11/2021 : réunion d'échange entre les élus.

Point sur l'avancé des pistes cyclables autour de Wentzwiller

M. WANNER Franck informe les élus qu'il a participé à la commission de Saint-Louis Agglomération – mobilité douce, pistes cyclables. Un point sur l'avancé des travaux d'aménagement des différentes pistes cyclables a été fait. Concernant notre commune, la piste reliant Buschwiller à Wentzwiller devrait être réalisée en 2024 ; celle reliant Folgensbourg à Wentzwiller est prévue pour 2025.

Constatations diverses

M. WANNER Franck souhaite soulever le fait que les chemins ruraux ont énormément soufferts des intempéries de cet été.

Il faudra budgétiser un montant en 2022 pour remettre en état les plus détériorés.

Il s'avère également que les caniveaux et les fossés de ces mêmes chemins demandent un nettoyage en profondeur. Mme SPECKER Nathalie, adjointe en charge de l'environnement s'occupe d'intégrer cette tâche dans le planning des ouvriers communaux.

Enfin, Mme HAAB Charlotte soulève un problème important relatif au périscolaire communal. Elle pointe du doigt l'aspect disciplinaire qui engendre de grosses nuisances sonores aux alentours du périscolaire, mais également un problème de sécurité parce que, en raison du manque de place, les enfants jouent sous surveillance, dans l'impasse de la rue du Ruisseau.

Tous ces aspects méritent une réflexion plus profonde.

L'adjointe en charge du périscolaire et son équipe promettent d'organiser une rencontre avec les animateurs du périscolaire pour trouver des solutions.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole la séance est levée à 20 heures 50 minutes.

PILLERI Angelo

FEGA Mickaël

DIDILLON Eric

THUET Vincent

MADAULE Elodie

SPECKER Nathalie

CANCELLIERE Sandra

ERBLANG Jacqueline

BIECHERT Jean-Marc

WANNER Franck

HAAB Charlotte

SIMON Gilbert